

Chamonix S'engage !

**Mairie de Chamonix Mont Blanc
A l'att. de Monsieur E. Fournier
Maire de Chamonix-Mont-Blanc.**

**38, Place de L'Église
74400 Chamonix-Mont-Blanc**

Nos réf : FXL

Concerne : Gestion parking résidents du Tour.

Chamonix-Mont-Blanc, le 29 décembre 2025

Monsieur le Maire,

Je suis actuellement sollicité par plusieurs résidents ainsi que par des professionnels exerçant leur activité sur le secteur du Tour, à propos des récentes évolutions des modalités de gestion de l'accès au parking dit « Résidents », lesquelles ne semblent plus correspondre ni aux usages antérieurement établis ni aux attentes légitimes des usagers.

Il ressort des éléments qui m'ont été communiqués que le fonctionnement mis en œuvre lors de l'ouverture de cet équipement, et qui donnait globalement satisfaction, a été modifié sans information préalable ni concertation des personnes concernées, tant habitants que professionnels.

Ces évolutions se traduirraient notamment par la suppression de la possibilité d'ouverture immédiate, à distance et sur demande de la barrière d'accès, en particulier pour les livreurs, alors même que le dispositif initial (appel et contrôle par caméra) permettait un filtrage efficace et proportionné des entrées.

Je suis par ailleurs informé qu'un transfert du contrôle d'accès, précédemment assuré par la régie Chamonix Parc Auto, aurait été opéré au profit de la Compagnie du Mont-Blanc, sans qu'aucune communication n'ait été portée à la connaissance des usagers.

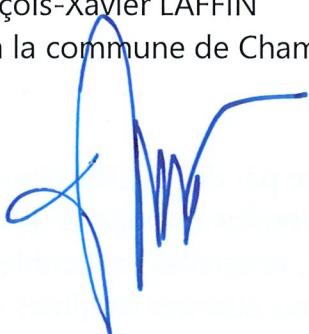
Chamonix S'engage !

Soucieux de contribuer au maintien de la qualité du service public, notamment en matière de stationnement dans un secteur où des investissements significatifs ont été réalisés, je souhaiterais pouvoir connaître les motifs ayant conduit à cette évolution, afin d'être en mesure d'apporter une réponse argumentée aux habitants et professionnels qui m'interrogent.

Il me semblerait, en tout état de cause, que le rétablissement rapide du fonctionnement d'origine, éventuellement amélioré dans le cadre d'un dialogue local, constituerait une démarche pragmatique, équilibrée et ne présentant pas d'obstacles insurmontables dès lors qu'elle serait traitée avec la diligence nécessaire.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette situation et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

François-Xavier LAFFIN
Élu à la commune de Chamonix-Mont-Blanc



Copie : Monsieur Philipe Charlot / Élu en charge de la Régie Chamonix Parc Auto.